

# INAUGURATION DU BATIMENT COMMUN AU JUDO CLUB ET A HANDISPORT

(12.09.2009)

\* \* \* \*

Allocution de Jean PICART, Maire et Conseiller Général d'ETAIN

Monsieur le Sous-Préfet,  
Monsieur le Député,  
Monsieur le Président du Conseil Général,  
Monsieur le Sénateur et Président du Conseil Général honoraires,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Monsieur le Président Régional Handisport,  
Messieurs les présidents du Judo Club d'Étain et de la section locale Handisport,  
Mesdames, Messieurs,

Je dois présenter les excuses de Jean-Pierre MASSERET, Président du Conseil Régional, de Thibaut VILLEMIN, Vice Président du Conseil Régional, de Raymonde MOUTTAUX et Philippe GERARDY, Vice-présidents de la Communauté de Communes, qui regrettent de ne pouvoir être présent parmi nous.

\*\*\*

La ville d'Étain est fière d'être dotée d'un tissu associatif riche de près de **50 associations** qui regroupent un peu plus de **3000 adhérents**. Parmi elles, le **Judo Club d'Étain** compte 130 adhérents et la **section locale Handisport** une centaine de membres.

\*\*\*

Depuis de nombreuses années, le Judo Club d'Étain abritait ses activités dans un local sur la zone industrielle. En 2003, ce bâtiment communal a subi de plein fouet les conséquences de la sécheresse et des mouvements de terrains induits ; dès l'été 2004, la vétusté du bâtiment n'a fait qu'empirer.

La Municipalité s'est alors orientée vers la construction d'un local nouveau, spacieux, moderne et sécurisant pour les parents.

Début 2005, après de nombreuses rencontres avec le club local, le comité Meuse, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et d'autres partenaires, nous nous sommes d'abord engagés vers un projet de création d'un dojo départemental comportant 3 tatamis et pouvant accueillir des compétitions meusiennes et régionales. Ce projet qui devait déjà être implanté au stade sur les ruines des anciens vestiaires du foot, s'élevait alors à 976 000 € HT.

Malgré l'atout que pouvait représenter un tel équipement à vocation départementale et face à la difficulté d'obtenir des financements suffisants de la part de nos partenaires, la municipalité s'est alors recentrée sur la construction d'une salle d'entraînement aux normes en vigueur mais dotée d'un seul tatami.

\*\*\*

La section locale Handisport occupait quant à elle un petit bâtiment à proximité de la Mairie où la musculation, son activité principale était ouverte à tous. Ses effectifs ne faisant que croître, des travaux d'agrandissement ont été réalisés afin d'offrir un local plus vaste et fonctionnel qui s'est vite révélé insuffisant.

\*\*\*

Nous avons tout naturellement pensé à regrouper ces deux activités au sein d'un même bâtiment respectant les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, afin de mutualiser les installations et optimiser ainsi notre investissement. Le projet d'un local commun au Judo Club et à Handisport était né.

**Gilles PROT** est l'architecte à qui fut confiée cette longue opération depuis les premières esquisses d'une salle départementale de judo jusqu'à cet édifice permettant d'accueillir ces deux associations. Le site du stade se prêtait parfaitement à cette réalisation puisqu'il abrite déjà le club de foot, l'USEB, et la société de tir Avant Garde Stainoise, formant en quelque sorte un « pôle sportif ».

**596 100 € HT**, c'est le budget de cette opération, financé à 80% par le Conseil Général (24.90 % soit 148 000 €) le Conseil Régional (23.50% soit 140 000 €), le GIP Objectif Meuse (16.50% soit 98 400 €) et le Comité National de Développement du Sport (15.10% soit 90 000 €). Un grand merci à nos partenaires, sans oublier Jeunesse et Sports et Emile SALVADOR qui a donné le coup de pouce décisif à l'obtention du CNDS.

**600m<sup>2</sup>**, c'est la surface de ce bâtiment à structure et bardage métallique, à isolation renforcée (celle-ci permet quasiment d'atteindre les futurs référentiels thermiques qui devraient être adoptés en 2010), et offrant de vastes espaces pour ses futurs occupants. Je souhaite ici remercier Gilles PROT et les différents corps de métier qui sont intervenus sur ce chantier bien qu'il reste encore quelques finitions à terminer.

\*\*\*

Nous en profitons pour rendre hommage à un stainois sans qui la pratique du judo n'aurait peut être pas été présente dans notre ville. Cet homme à qui nous dédions cette réalisation en lui donnant son nom, c'est **René SCHWARTZ**.

René SCHWARTZ est en effet le Président fondateur du Judo Club d'Étain en 1952, et il est à l'origine de la création de six clubs aux alentours.

Il s'est toujours beaucoup impliqué dans la vie locale en étant membre de l'Avant Garde Stainoise, du Comité des Fêtes du Quartier de la Gare, du Club des Amis Stainois mais aussi du Conseil Municipal de 1971 à 1977. Monsieur le Sous-Préfet va lui remettre la médaille d'or de Jeunesse et Sports, amplement méritée : toutes nos félicitations à René !

\*\*\*

Enfin, à l'occasion de cette inauguration, la Municipalité a également souhaité rendre un ultime hommage à **Christian MICONI**, décédé brutalement en juillet 2003.

Adjoint au Maire d'Étain et vice-président de la CODECOM du Pays d'Étain, Christian était chargé des affaires associatives, sportives et culturelles. Il était estimé et respecté de tous, pour sa gentillesse, sa disponibilité et sa générosité.

Il s'était depuis toujours beaucoup investi dans la vie locale, notamment au niveau du foot, des manifestations autour du Téléthon, mais également au sein de la Municipalité qu'il avait rejointe en 1995 puis à la Vice présidence de la CODECOM en 1999.

Pour cet homme au dévouement sans limite, cet ami qui nous a quittés, nous avons choisi de lui dédier cet ensemble qui regroupe aujourd'hui quatre associations sportives stainoises comptant près de 400 adhérents.

Ce site prendra l'appellation « **Espace Sportif Christian MICONI** ». Un hommage mérité à Christian !

Pour conclure, un grand merci aux services de la Ville, au GIPCE et aux bénévoles des deux associations qui ont prêté main forte pour le déménagement et le ménage.

Pour information enfin, l'espace sportif Christian MICONI va être équipé d'un défibrillateur cardiaque dont l'utilisation sera présentée par le SAMU de Verdun à l'occasion de la réunion publique du vendredi 2 octobre à la salle des fêtes.

Merci de m'avoir attentivement écouté.

Jean PICART